

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

Présents : (26)

BAUDE Christian	HERMON Jean-Pierre
BESLON Jacques	HEUDIER Dominique
BESLON Laurent	HOREL Jacques
	HUE Thierry
BRIARD Alain	LAVEILLE Denis
BUHOT Béatrice	LEPAS René
	LEREBOURG Yves
COLLADO Jacqueline	MARTINS Ghislaine
	MEISS David
DEDIEU Alain	
DESMONTS Catherine	PICQUES Thierry
DOUARD Christelle	
	RICHARD Michel
FOLLIOT Noëlle	ROLLAND Anthony
FOULON Franck	ROUXELIN Yann
GAUMONT Nicole	

Procurations (8): BRIAULT Christelle a donné pouvoir à Jacques Horel, BLIN Françoise a donné pouvoir à Alain BRIARD, FEUILLET Daniel a donné pouvoir à Thierry Picques, de SAINT JORES Sylvain a donné pouvoir à David Meiss HEUDIER Dominique a donné pouvoir à Noëlle Folliot LEMOINE Sylvie a donné pouvoir à Elise Mouré, RICHARD Jocelyne a donné pouvoir à Michel Richard, SÉBERT Marie-Pierre a donné pouvoir à Laurent Beslon

Absents excusés (3): CHÂTELET Jean-Marc, GATE Denis LARSONNEUR Anthony

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
37	26	8	34

M Jean BIDOT est désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

1- Budget Lotissement Millet

Rapporteur : Thierry Picques

Présentation par Thierry Picques du compte administratif 2017 du Lotissement :

LOTISSEMENT : MILLET TESSY									
0									
FONCTIONNEMENT								EQUILIBRE	
		Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018			Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
002	déficit reporté			88578.06	002	excédent reporté	66867.02	0	
6015	terrains à aménager			0.00	7015	vente de terrains	90000	87909.98	107 447.67
6045	achats d'études	3500.00	3460.32	500.00	7133	Variation des encours de produc			0.00
605	achats MET	132500.00	112386.00	24 500.00	71355	variations des stocks de terrains A	429984.32	164963.78	317 401.32
608	frais accessoires sur T en cours	3383.00	1606.49	1 800.00	7474	participations "Commune"			0.00
6522	reverst excédent Budget annexe	68867.02	0.00	0.00	7552	pec déficit BA par BP	71802.86	0	137 544.97
658	Charges diverses(arrondis TVA)	5.00	0.00	5.00	758	Produits divers(arrondis TVA)	0	5.29	0.00
66111	charges d'intérêts	2103.00	326.49	1 800.00	774	subventions exceptionnelles			0.00
6688	Autres	0.00	270.00						
681	Dotations aux provisions	0.00	0.00	0.00	781	reprise sur provisions			0.00
71355	Variation des encours de produc	0	290601.32	0.00	796	transfert de charges financières	2103	326.49	1 800.00
71351	variations des stocks de terrains A	452399.18	0	447 010.90					
TOTAL DEPENSES FONCT		662757.2	408650.62	564 193.96	TOTAL RECETTES FONCT		660757.2	253205.54	564 193.96
INVESTISSEMENT								DESEQUILIBRE	
		Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018			Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
001	déficit reporté	290601.32		97 463.78	001	excédent reporté			
158	autres provisions pour charges			0.00	158	autres provisions pour charges			0.00
1641	emprunts en euros	67500	67500	33 750.00	1641	emprunts en euros	135000	135000	0.00
16874	autres dettes "Commune"			0.00	16874	autres dettes "Communes"	200686.46	0	1 604.20
3351	travaux en cours-terrains			0.00	3351	travaux en cours-terrains			0.00
3354	travaux en cours-études			0.00	3354	travaux en cours-études			0.00
3355	travaux en cours-travaux	0	0	0.00	3355	travaux en cours-travaux			0.00
3358	travaux en cours-divers			0.00	3358	travaux en cours-divers			0.00
3555	stocks terrains finis	429399.18	164963.78	317 401.32	3555	stocks terrains finis	452399.18	290601.32	447 010.90
TOTAL DEPENSES INVEST		787 500.50	232 463.78	448 615.10	TOTAL RECETTES INVEST		788 085.64	425 601.32	448 615.10

Pour 2018, le budget de fonctionnement s'équilibre en recette et dépenses à hauteur de 564 193.96€.

Il est prévu de vendre 4 parcelles en 2018.

Une réflexion devra s'engager sur l'engagement financier de la commune, une fois que le budget lotissement sera clôturé. Peut-être qu'il faudra combler un déficit.

Le budget d'investissement s'équilibre en recette et dépenses à hauteur de 448 615.10€.

Il est prévu de rembourser ¼ de l'emprunt relais contracté début 2017.

Le Compte de Gestion 2017 du budget lotissement est adopté à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Le compte administratif 2017 du budget lotissement est adopté à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

L'affectation du résultat du budget lotissement est adoptée à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Le Budget 2018 est adopté à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

2- Budget Panneaux Photovoltaïques

Rapporteur : Thierry Picques

Présentation par Thierry Picques du compte administratif 2017 pour les panneaux photovoltaïques :

Section de fonctionnement :

Recettes 2017 : 11 943.83€

Dépenses 2017 : 6742.36 €

Section d'investissement :

Recettes 2017 : 5626.08 €

Dépenses 2016 : 9446.24€

Le Compte de Gestion 2016 du budget photovoltaïque est adopté à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Le compte administratif 2016 du budget photovoltaïque est adopté à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Observations : Le transfert du budget Panneaux Photovoltaïques vers Saint-Lô Agglo est acté pour 2018. Donc il n'y a pas de budget 2018 à voter

3- Budget Commune

Rapporteur : Thierry Picques

- Compte de gestion 2017 de Tessy-Bocage et Compte de gestion 2017 de Pont-Farcy

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Préparation du budget communal 2018

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES						RECETTES							
Chapitre		BP TESSY BOCAGE 2017	Compte administratif TESSY BOCAGE 2017	BP PONT-FARCY 2017	Compte administratif PONT-FARCY 2017	Budget primitif 2018	Chapitre		BP TESSY BOCAGE 2017	Compte administratif TESSY BOCAGE 2017	BP PONT-FARCY 2017	Compte administratif PONT-FARCY 2017	Budget primitif 2018
011	Charges générales	361 945.00	289 644.09	324 728.12	163 718.68	754 400.00	013	Atténuations de charges	158 000.00	127 072.85	0.00	0.00	40 000.00
012	Charges de personnel	709 745.00	672 121.43	210 750.00	201 775.22	917 142.00	70	Produits de services	162 086.00	187 546.19	55 450.00	46 302.80	215 100.00
014	Atténuation de produits	13 087.00	13 087.00	15 100.00	15 010.00	28 097.00	73	Impôts et taxes	628 971.00	641 294.21	251 880.00	242 157.98	875 357.00
65	Autres charges de gestion cc	160 855.00	140 918.69	96 038.00	78 081.38	229 200.00	74	Dotations et subventions	428 313.00	429 231.94	173 131.00	172 824.75	647 781.00
66	Charges financières	92 483.00	91 299.13	5 500.00	3 707.40	91 000.00	75	Autres produits	62 848.00	73 198.90	37 000.00	47 514.59	120 000.00
67	Charges exceptionnelles	8 000.00	7 245.75	600.00	0.00	4 150.00	76	Produits financiers	1 000.00	951.60	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	39 500.00	0.00	2 000.00	0.00	48 000.00	77	Produits exceptionnels	1 779.00	1 828.79	7 850.00	17 882.57	2 500.00
043	Amortissements	11 400.00	10 425.53	0.00	0.00	9 790.00							
Total dépenses réelles		1 397 015.00	1 224 741.62	654 716.12	462 292.68	2 081 779.00	Total recettes réelles		1 442 997.00	1 461 124.48	525 311.00	526 682.69	1 900 738.00
023	virement de la section de fonctionnement	792 574.95	0.00	6 100.00	0.00	819 878.31	002	excédent de fonctionnement de l'année dernière	746 592.95	0.00	135 505.12	0.00	1 000 919.31
		2 189 589.95	1 224 741.62	660 816.12	462 292.68	2 901 657.31			2 189 589.95	1 461 124.48	660 816.12	526 682.69	2 901 657.31
						0.00							2 207 717.43
INVESTISSEMENT													
DEPENSES						RECETTES							
Chapitre		BP TESSY BOCAGE 2017	Compte administratif TESSY BOCAGE 2017	BP PONT-FARCY 2017	Compte administratif PONT-FARCY 2017	Budget primitif 2018	Chapitre		BP TESSY BOCAGE 2017	Compte administratif TESSY BOCAGE 2017	BP PONT-FARCY 2017	Compte administratif PONT-FARCY 2017	Budget primitif 2018
010	Stocks	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	010	Stocks	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
204	Fonds de concours	32 000.00	870.00	7 800.00	0.00	57 000.00	13	Subventions d'investissement	50 000.00	150.00	7 500.00	2 550.00	531 323.00
21	Immobilisations corporelles	754 702.95	114 711.10	101 342.12	44 721.65	1 540 750.00	16	Emprunts et dettes	2 000.00	993.74	35 800.00	35 050.00	203 800.00
23	Immobilisations incorporelles	5 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10	Dotations, taxes et FCTVA	213 305.77	179 461.56	85 417.85	85 288.85	297 925.82
							27		1 278.00	1 330.12	0.00	0.00	1 330.00
16	Emprunts et dettes	154 300.00	153 254.45	11 800.00	10 258.23	156 800.00	024	Produits de cessions	35 000.00	0.00	0.00	0.00	105 000.00
27	Autres immobilisations (Budgets annexes)	0.00	0.00	0.00	0.00	32 500.00	040	Amortissements	11 400.00	10 425.53	0.00	0.00	9 790.00
020	dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00							
Total dépenses réelles		946 002.95	268 835.55	120 942.12	54 979.88	1 787 050.00	Total recettes réelles		312 983.77	192 360.95	128 717.85	122 888.85	1 149 168.82
001	Déficit reporté de l'année dernière	159 555.77	0.00	13 875.73		181 997.13	021	Virement de la section de fonctionnement	792 574.95	0.00	6 100.00		819 878.31
		1 105 558.72	268 835.55	134 817.85	54 979.88	1 969 047.13			1 105 558.72	192 360.95	134 817.85	122 888.85	1 969 047.13

Présentation par Thierry Picques des comptes administratifs 2017 de TESSY-BOCAGE et de PONT-FARCY et du budget primitif 2018 de la Commune nouvelle :

Section de fonctionnement :

Recettes 2017 : 1 461 124.48 pour Tessay-Bocage et 526 682,69 pour Pont-Farcy

A noter la perte de recettes au chapitre 013 du fait de la suppression des CAE en cours d'année 2017.

Les dotations de l'état sont stables.

Dépenses 2017 : 1 224 741.62 pour Tessay-Bocage et 462 292.68 pour Pont-Farcy

Le budget primitif 2018 prévoit des Recettes et des Dépenses en fonctionnement qui s'équilibrent à hauteur de 2 901 657,31€ (y compris report des années précédentes pour 1 000 919.31€).

Les frais de personnel s'élèvent à 917 142€ en 2018. Ils représentent environ 44% des dépenses.

Cette dépense doit être déduite des remboursements de charges sur les emplois aidés (40 000 € là où l'année dernière nous attendions 148 000) et de la participation de l'agglo Saint Lô pour des travaux réalisés à leur attention (75 000€).

A noter l'aide financière apportée au CCAS, il convient de rappeler que le CCAS regroupe un budget principal (repas des cheveux blancs et aides sociales) et les budgets annexes : Résidence Autonomie des Bords de Vire et MARPA du jardin Secret.

Deux gros chantiers auront lieu en 2018 : organisation du personnel communal et fonctionnement de tout le CCAS.

Section d'investissement :

Recettes 2017 : 192 360,95 pour Tessay-Bocage et 122 88.85 pour Pont-Farcy

Dépenses 2017 : 268 835.55 pour Tessay-Bocage et 54 979.88 pour Pont-Farcy

Le budget primitif 2018 prévoit des Recettes et des Dépenses en investissement qui s'équilibrent à hauteur de 1 969 047.13€, dont 181 997.13€ de report de déficit des années antérieures. En recette, il y a un montant de 531 323€ de subventions d'investissements (DETR, Contrat de pôle de services). Un nouvel emprunt de 200 000 euros peut-être envisagé.

Les investissements prévus sur 2018 sont principalement :

- Effacement des réseaux route de Saint-Lô,
- Aménagement de la route de Saint-Lô (requalification de l'entrée du centre-bourg)
- Travaux d'amélioration sur l'école primaire,
- Travaux d'accessibilité (écoles, camping, ...)
- Equipement du cimetière,
- Acquisition de l'ancien bâtiment de la DDE
- Aménagement du local derrière la maison de santé
- Rénovation de la salle des fêtes de Fervaches
- Maîtrise d'œuvre pour la remise en état de la salle des fêtes de Tessay
- réfection de voirie communale 2017
- Travaux sur Pont-Farcy

A noter que la commune participera au financement des travaux du restaurant du collège.

Les Comptes Administratifs 2017 sont adoptés à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

L'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Taux d'imposition

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **CONFIRME LES TAUX CIBLES** prévus à la fin du lissage des 12 ans pour les communes déléguées de Tessy-sur-Vire et Fervaches

A savoir

- Taxe d'habitation : 7,69 %
- Taxe foncière bâtie : 12,02 %
- Taxe foncière non bâtie : 30,70 %

- **VOTE** les taux sur la commune déléguée de Pont-Farcy comme suit

- Taxe d'habitation : 6,72 %
- Taxe foncière bâtie : 20,47 %
- Taxe foncière non bâtie : 13,90 %

Pour : 34	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Observations : Les taux « Ménages » appliqués seulement sur Pont-Farcy en 2018 ont fait l'objet d'une réflexion.

En effet avant 2018, la communauté de communes Vire au Noireau ne prélevait pas d'impôts « ménage » sur la commune.

Or Saint-Lô Agglo en prélève à hauteur de

- Taxe d'habitation : 12,33 %
- Taxe foncière bâtie : 4,52 %
- Taxe foncière non bâtie : 10,85 %

Afin de ne pas exercer une pression fiscale disproportionnée sur les habitants de Pont-Farcy, le conseil municipal a décidé de diminuer les taux « Ménages » de Pont-Farcy à hauteur des taux de Saint Lô Agglo.

Mais la règle de liens entre la taxe d'habitation et le foncier non bâti fait perdre une recette de 14835 euros.

Quant à Tessy-sur-Vire et Fervaches, le lissage continue.

Un nouveau lissage sera établi en 2019 pour prendre en compte Pont-Farcy.

Le Budget 2018 est adopté avec 33 voix pour et 1 contre.

Pour : 33	Contre : 1	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

16- Dates à retenir

Conseil municipal : jeudi 3 mai à 20h00

Commission personnel : jeudi 26 avril 2018 à 20h00

Réunion Adjointes : Mercredi 25 avril à 17h30 et samedi 5 mai à 10h00

17- Questions diverses

Monsieur Baude demande si la commune envisage de signer la convention avec le FREDON pour la question des frelons asiatiques. Une réflexion sera menée.

Fin de la réunion à 23h00.